

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07

2023

79

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 07 décembre 2023
Convocation du : 30 novembre 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

INTERCOMMUNALITE : Présentation des Rapports annuels 2022 sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau et de l'assainissement (RPQS)

Présents :

Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz, Harris Reneman, Catherine Barcellino.

Représentés :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Caroline Terrier
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot, Philippe Casamayor

Secrétaire de Séance :

Jean-Marc Curtet

Le rapporteur rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2020 les compétences Eau & Assainissement étant transférées à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau,

Le délégataire doit donc présenter ses rapports annuels sur la qualité et le prix du service de l'eau et de l'assainissement à l'assemblée délibérante de la CCMP.

Ces rapports ont été présentés en Conseil Communautaire le 10 octobre 2023. L'assemblée délibérante de Beynost doit à son tour en prendre acte.

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le rapporteur communique :

- le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable,
- le rapport annuel 2022 de l'assainissement collectif,
- le RPQS 2022 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Vu les rapports 2022 du Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord Est de Lyon sur le service délégué de l'eau,

Le Conseil Municipal, après en avoir été informé,

PREND acte de la communication des rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Maire,

Caroline TERRIER